

Réf: Dossier N° 020005

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSPHOENIX »

Siège social Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 357, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPHOENIX »

Objet : Le transport public de personnes et de marchandises ; Achat et vente de tous produits manufacturés ; Acquisition par achat, donation, échange et par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine, de tous biens meubles bâtis ou non bâtis ; En cas de difficultés, la possibilité de vendre tout ou partie de biens immobiliers acquis ou d'en disposer par toutes voies de droit ; Et généralement toutes les opérations civiles, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société ; Divers prestation et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 357, Ilot 14

Dirigeant(s) : M DOSSO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05801 du 14/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39573/GTCA/RC/2021 du 14/12/2021

